



CONSEIL COMMUNAL CHÉSÈREX

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 10 octobre 2024

Membres présents : 33
Membres absents : -
Membres excusés : 7
Total membres : 40

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous ainsi qu'à Monsieur Mury, délégué du Conseil Régional.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024
2. Communications du bureau
3. Communications de la Municipalité
4. Préavis 32/2024 : Arrêté d'imposition pour l'année 2025
5. Préavis 33/2024 : Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)
6. Préavis 34/2024 : Modification des statuts du Service Intercommunal des eaux de Chésèrèx-Grens-Eysins (SIECGE)
7. Rapport des délégués aux associations intercommunales
8. Motion François Mathey
9. Divers.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024

- Corrections apportées par Yvan Laurent, Municipal :

« Lors de la construction du terrain multisports, il y a eu des malfaçons dans la pose du tapis de sol et les problèmes n'ont pas été résolus par l'entreprise mandatée. La Commune a décidé de faire appel au tribunal de conciliation. Entretemps l'entreprise a fait faillite, une autre entreprise a été mandatée. »

- Correction du prénom de Marie-Claude Polglaze.

Le procès-verbal est approuvé avec ses modifications.

2. Communications du Bureau

- Francis Baud, président, rappelle l'ajout d'une motion de François Mathey, arrivée dans les temps, et qui sera traitée au pt 8.
- Suite au décès de José Rodrigues, son fils Fabio a repris le restaurant toujours accompagné d'Ivana, sa mère.

3. Communications de la Municipalité :

Monique Locatelli, Syndique :

- La situation fiscale se présente comme suit. Au 2 octobre, les entrées d'impôts se chiffraient à CHF 5'753'000.-. En comparaison, à la même période l'année passée le montant s'élevait à CHF 4'492'000.-. Nous allons sans doute encore recevoir des impôts jusqu'à la fin de l'année. En détail, les impôts des personnes physiques sont de CHF 5'070'000.- les personnes morales de CHF 170'000.-, les impôts à la source de CHF 160'000.- et les impôts anticipés de CHF 353'000.-
- Plusieurs investissements sont en cours dans la commune, principalement le bâtiment multifonctions et le CAD. Pour ces investissements la commune a payé toutes les factures avec les liquidités. Nous n'avons pas encore fait d'emprunts, mais nous sommes en train de faire des investigations pour renflouer un peu les caisses. Toutes les factures importantes sont payées jusqu'à fin octobre. Les paiements prévus à faire, entre autres cohésion sociale, réforme policière, réserve pour les salaires, s'élèvent à CHF 1'249'000.- nous allons donc demander un crédit hypothécaire. Plus d'informations vous seront transmises en décembre.
- Depuis le 1^{er} septembre, nous avons un nouveau collaborateur Monsieur Quentin Pinel qui s'occupera principalement de la conciergerie de plusieurs bâtiments de la commune.
- La mise à jour des mensurations des zones bâties de Chésorex peut être consultée sous : www.geo.vd.ch

Patrick Barras, Municipal :

- Il y a eu quelques soucis liés à la météo pour l'avancement du bâtiment multifonctions. L'inauguration originellement prévue le 19 octobre est repoussée au 2 novembre.
- Le PACom : une habitante de la commune maintenait son opposition quant à une modification du quartier du Courtillet, mais elle a été levée.

- Suite à une intervention de la cour des comptes dans le Service Technique intercommunal, la Municipalité a opté pour un contrat avec le bureau Service Technique Genoud Sarl à Gland pour gérer les questions techniques des constructions.
- Quant à la gestion des déchets nous sommes de bons élèves dans la gestion des déchets et avons reçu une rétrocession d'environ CHF 20'000.-
- Suite à la demande d'un habitant pour une limitation à 30 km/h dans le village, une commission va plancher sur la question. Des pointages ont déjà eu lieu.

Yvan Laurent, Municipal :

- Ecole : les écrans tactiles ont été installés et les enfants ont commencé à travailler avec ce nouvel outil. Les enseignants sont satisfaits.
- Pendant deux ans, nous avons coupé l'eau des fontaines à cause de la sécheresse. Suite à une étude sur le sujet, nous avons équipé toutes les fontaines de vannes régulées.
- Le tennis club a organisé un tournoi cet été pour les personnes à mobilité réduite. Or, les accès aux terrains étaient problématiques. La commune a pris la décision de construire des rampes définitives qui permettront à ces personnes d'y accéder facilement.
- Lors de la dernière réunion du conseil intercommunal, nous avons profité de faire visiter les nouveaux locaux de l'UAPE en espérant pouvoir faire taire certaines critiques sur son aménagement considéré comme luxueux !
- SIECGE : Monsieur Guebet, intervenant externe, résume les enjeux futurs de l'association.

Pascal Steimer, Municipal :

- Projet du CAD : remerciements aux habitants de Chésereux qui ont dû supporter les désagréments pendant les travaux dans le village. Le CAD fonctionne mais il reste une partie électrique à terminer. Puis, la pompe à chaleur va être installée dans l'administration communale.
- Dans un effort de rester à la page au niveau informatique, la Municipalité a acquis un logiciel pour gérer les séances municipales. Certaines procédures informatiques seront automatisées ce qui permettra le partage des documents.
- PEC : les documents d'analyse de la situation sont finalisés et nous allons aller de l'avant avec la réalisation de mesures concernant l'économie et le

climat. La Municipalité a décidé de former une commission composée de conseillers et d'habitants et d'accueillir les suggestions.

Dominique Fleury, Municipal :

- Une soirée cinéma « Road Movie » est prévue le 11 octobre pour visionner le film « le Théorème de Marguerite ». C'est un moment convivial au cours duquel la productrice du film sera présente pour répondre aux questions. Le bar sera tenu par la société de développement.
- Dans le journal « Brasse Cailloux », vous trouverez un article sur le nouveau règlement des zones arborisées. En parallèle, les communes doivent faire un recensement des arbres remarquables. François Mathey, Conseiller, se chargera d'informer les propriétaires sur le processus pour ce recensement.
- Bâtiment multifonctions : La Municipalité a organisé un atelier participatif autour de l'occupation de la zone entourant ce bâtiment. L'avant-projet sera présenté le 15 octobre et un spécialiste sera présent.
- La Municipalité s'est penchée sur un projet du nouvel espace intergénérationnel, c'est-à-dire à tous âges, l'un des projets étant le remplacement de la rampe de skate !
- La Municipalité a été approchée par la Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme. Pour plus de renseignements sur cette maladie, c'est à découvrir jeudi 17 octobre.

Questions :

Jean-François Burkhalter, Conseiller, se demande quelle est la valeur du sondage de vitesse dans Chésereux pendant les travaux.

Patrick Barras, Municipal, répond que au contraire, la présence des travaux ne change pas grand-chose au résultat.

Jean-Luc Reymond, Conseiller, demande où en est la campagne de prospection de géothermie.

Patrick Barras, Municipal, répond qu'elle est terminée.

Christian Piaget, Conseiller, demande si le PaCom sera soumis aux conseillers lors de la prochaine séance.

Patrick Barras, Municipal, répond que c'est le but. Il y aura une enquête complémentaire et une liste devait être mise à jour. Notre but en cas d'opposition est de passer en force.

Christian Piaget, Conseiller, propose que la liste des plantes invasives soit également mise à jour.

4. Préavis 32/2024 : Arrêté d'imposition pour l'année 2025

Philippe Widmer, Conseiller, lit le rapport de la commission des finances.

La discussion est ouverte.

Danièle Castle, Conseillère, se demande si - étant donné la situation des taux d'intérêts bas - nous ne devrions pas en tenir compte en réfléchissant à l'avenir à maintenir la hausse d'impôts.

Philippe Widmer, Conseiller, répond qu'on peut tabler sur un 2 % dans la durée.

Le jour où nous aurons de gros investissements nous nous rendrons peut-être compte qu'on n'avait pas assez mis de côté. Il faut d'abord voir si on a un équilibre budgétaire avec le taux à 59 et si les impôts continuent à augmenter.

Auparavant, nous payions beaucoup pour la facture sociale. A l'avenir on paiera moins parce qu'elle est répartie sur le nombre d'habitants. Par contre, la péréquation horizontale entre les communes sera plus élevée. Ce n'est pas le 1 % d'amélioration qui va changer la donne.

Vote :

Le préavis 32/2024 est accepté à la majorité (32 oui, 1 abstention)

5. Préavis 33/2024 : Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)

Alain Haut lit le rapport de la commission ad hoc.

La discussion est ouverte.

Nicolas Schwab, Conseiller, demande si nous avons à disposition certaines cartes, car quand on parle de proximité, de transport et autres nous ne pouvons pas connaître les détails sans l'apport de cartes.

Alain Haut, Conseiller, répond que les cartes sont disponibles à Région-Nyon mais la commission n'a pas estimé important de s'y pencher étant donné que le sujet est assez marginal. De toutes façons, la commission a trouvé que l'accès à ces documents était un peu compliqué.

Vote :

Le préavis 33/2024 est accepté à la majorité (31 oui, 2 abstentions)

6. Préavis 34/2024 : Modification des statuts du Service Intercommunal des eaux de Chésereux-Grens-Eysins (SIECGE)

Jacques Ansermet, Conseiller, lit le rapport de la commission ad hoc.

La discussion est ouverte.

François Mathey, Conseiller, a remarqué que dans le rapport de la commission, il était noté 6 délégués au lieu de 7.

Jacques Ansermet, Conseiller, répond que cette erreur sera corrigée.

Nicolas Schwab, Conseiller, est étonné que les statuts permettent des legs et des successions pour une telle association.

Yvan Laurent, Municipal, répond que ce ne sont pas des statuts amendés mais que ça donne la possibilité aux personnes qui le souhaitent de faire un don.

Vote :

Le préavis 34/2024 est accepté à l'unanimité.

Yvan Laurent, Municipal, remercie le conseil d'avoir accepté ce préavis. Chéserey était la dernière commune à voter. L'objectif est de commencer l'année prochaine. Pour le moment la période transitoire permet encore le nombre de délégués déjà en place.

7. Rapport des délégués aux associations intercommunales

AIAB : Adrien Fohrer (absent, a fait parvenir un résumé au président)

- Le budget de CHF 3'105'690.- a été voté sans surprise.
- Les comptes sont en légère augmentation.
- Les travaux de la piscine se sont déroulés avec satisfaction.

AEE : Laurent Prélaz

- Le budget 2025 qui se monte à CHF 6'400'000.- a été voté.
- Les principales augmentations sont dues à l'engagement à temps partiel d'une personne RH, à la location de divers locaux et des coûts des transports pour les écoliers.
- Le conseil d'établissement nous a fait un retour par rapport à la problématique du changement des horaires pour les élèves du secondaire. Un sondage sera envoyé à tous les parents pour pousser à la réflexion. Les négociations ne sont pas terminées.
- Les camps d'été ont été très bien fréquentés – les organisateurs étaient enchantés.
- Visite de la nouvelle UAPE à Chéserey.

SDIS : Alexandre Bory (absent ce soir)

ORPC : Adrien Fohrer a envoyé un petit rapport lu par le président. Il

Il rappelle que Chéserey a une voix sur 45.

SIECGE : pas de séance.

GROUPEMENT FORESTIER : Alexandre Ansermet (pas de séance).

8. Motion François Mathey

La motion est lue par François Mathey, Conseiller, qui en est l'auteur.

Questions :

Alessandro Rigamonti, Conseiller, demande le vote par bulletin secret.

Cinq conseillers appuient sa demande.

Jean-Luc Reymond, Conseiller, demande pourquoi ce serait mieux maintenant de faire partie de Région Nyon. Qu'avons-nous à y gagner.

Marie-Claude Polglaze, Conseillère, ne l'était pas quand le vote a eu lieu et se base sur ce qu'elle a appris. Elle estime qu'on en fait partie mais qu'on ne peut pas participer à des projets ou des décisions stratégiques. Elle aurait envie de participer.

Philippe Widmer, Conseiller, se souvient qu'il y avait un immense flottement à l'époque et que Région Nyon était plutôt considéré comme une amicale de syndicats. Il faut ajouter que certains investissements ont reflété l'absence de vision. Il semble qu'il y a davantage de gens compétents à ce jour.

Francis Baud, Président, pense qu'on doit se poser la question de l'avantage de cette appartenance pour Chésereux.

Christian Piaget, Conseiller, pense que certains conseillers « nouveaux » n'ont pas forcément l'historique et se demande si on veut un débat de fonds maintenant.

Nicolas Schwab, Conseiller, précise que la motion nous demande de renvoyer le projet à la Municipalité pour que le conseil puisse débattre le sujet et voter le préavis.

Alain Haut, Conseiller, se réfère au préavis 33 pour lequel la commission ad hoc a planché et ajoute que ça l'a gêné de donner un avis sur un ensemble auquel Chésereux ne participait pas. Il pense que le postulat de François Mathey a du mérite.

Vote pour l'adoption de la motion de François Mathey :

22 oui, 9 non, 2 abstentions (par bulletin secret)

9. Divers

Christian Piaget, Conseiller, regrette que les travaux sur la route de Grens n'aient pas été plus conséquents – même si Chésereux devait payer un peu plus.

Patrick Barras, Municipal, en a pris note mais trouve que c'est délicat de demander au Canton.

Franco Rigamonti, Conseiller, demande des nouvelles de Prédères et en particulier de la continuité du chemin piétonnier que Gingins n'a pas fait.

Philippe Lacôte, Conseiller, pense que c'est un peu honteux !

Philippe Widmer, Conseiller, abonde dans son sens et relève le danger pour les piétons.

Mélanie Pernet, Conseillère, a remarqué que le passage pour piétons vers l'administration communale est mal situé, car exactement dans le virage et les automobilistes ne s'arrêtent pas. C'est dangereux surtout quand les enfants rentrent de l'école !

Patrick Barras, Municipal, répond qu'une commission cantonale va venir traiter tous ces problèmes de sécurité en novembre et même éventuellement déplacer certains passages.

Laurent Prélaz, Conseiller, aimerait une précision technique sur le CAD.

Pascal Steimer, Municipal, répond que dans l'ensemble des mesures prévues, on installe dans les sous-stations des chauffe-eaux qui eux-mêmes ont aussi une pompe à chaleur. Au niveau de la chaudière, on installe une PAC qui va récupérer la chaleur et l'utiliser pour la piscine. On espère ne plus utiliser la chaudière à bois pendant la période estivale.

Thérèse Lüscher, Conseillère, remercie la Municipalité d'avoir organisé la soirée des perséides. Elle a remarqué que dans la parcelle 33 les grillons se sont mis à chanter sans doute heureux de la nuit calme. Dans le jardin d'enfants, elle a remarqué que la caisse à sable contenait « bien des choses » qui ne ressemblaient pas à du sable et se demande si le contenu pouvait être changé au printemps prochain. D'autre part, elle a été étonnée de voir le pictogramme montrant un être hurlant le long de la barrière, sans doute pour avertir les enfants de ne pas faire du bruit. Mais elle pense que cela n'a pas lieu d'être.

Dominique Fleury, Municipal, répond que le nouveau sable sera mis dans la caisse du même nom. Pour ce qui est du pictogramme, il a fait son apparition car les ados ont pris l'habitude de s'amuser en soirée sur la tyrolienne et de faire du bruit. C'est pourquoi ce pictogramme est l'initiative d'un voisin qui souhaitait un peu de calme en soirée.

Nicolas Schwab, Conseiller, se souvient que le Conseil avait demandé à la Municipalité de s'occuper du projet de la pinte communale.

Pascal Steimer, Municipal, répond que ce n'est pas parti aux oubliettes. La Municipalité a fait faire une étude à Gastro Vaud. Mais il y a eu d'autres priorités d'ordre financière : le bâtiment multifonctions, le chauffage à distance, la question énergétique pour les bâtiments mais le projet est toujours là et on espère en reparler avant la fin de la législature.

Francis Baud clôt la séance à 22h10 en rappelant la date et surtout l'heure de la prochaine séance le **12 décembre à 18h30**.

Francis Baud



Président



Lilly Steimer



Secrétaire